



VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DE L'ADULTE EN SITUATION DE HANDICAP POUR LES ÉQUIPES - NIVEAU 1

La vie affective et intime des personnes en situation de handicap, thématique relativement « tabou » dans la société contemporaine, soulève des problématiques importantes, notamment en termes de fécondité, de parentalité, de crainte de comportements déviants, d'abus de faiblesse et d'accessibilité. Face à ce sujet, souvent nié par l'entourage, certains comportements d'infantilisation ou d'incompréhension peuvent émerger. Ce programme abordera de manière transversale les questions de vie relationnelle, intime, affective et sexuelle de l'adulte en situation de handicap.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- > Comprendre la sexualité de l'adulte en situation de handicap.
- > Réaliser un état des lieux des connaissances des professionnels et échanger autour des modalités mises en place quotidiennement au sein de sa structure.
- > Proposer un accompagnement adapté en établissement : repères juridiques, charte et projet d'établissement.
- > Comprendre le projet individuel.

COMPÉTENCES VISÉES

- > Connaître le cadre juridique et réglementaire de la liberté affective.
- > Comprendre la sexualité des personnes en situation de handicap mental.
- > Promouvoir un accompagnement adapté en établissement.

PUBLIC
Tout professionnel impliqué dans l'accompagnement des usagers (éducateurs, moniteurs éducateurs, aides médico-psychologiques, moniteurs d'ateliers, personnels paramédicaux, aides-soignants, etc.)

NB. DE PARTICIPANTS
8 min. | 15 max

DURÉE
2 jours, soit 14 heures

CALENDRIER
Nous consulter

LIEU
Nous consulter

TARIFS
Inter : 395€/pers. repas compris
Intra : 2 800€/groupe
Intra sur-mesure : sur demande

POUR ALLER PLUS LOIN
Formation niveau 2 p.40



PROGRAMME

Repères dans le champ du handicap

- Définition et historique du handicap.
- Grandes orientations de la loi du 11/02/2005.
- Fonctionnement de la structure médico-sociale et droits des usagers.

Repères juridiques

- Textes de référence.
- Curatelle et tutelle.

Conséquences du droit sur l'organisation des établissements

- Démultiplication des difficultés de vie.
- Perception et représentation.
- Le droit.
- Les limites.

Le consentement

- L'expression.
- Les limites.

Projet d'établissement/Projet individuel

- Outils et moyens.
- Parentalité et contraception.

Les proches et les représentants légaux

- L'échange et l'information avec les familles.

Les autres résidents

- L'information et l'accompagnement.
- Les limites.



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en face à face.
- Cas pratiques.
- Méthode interactive : brainstorming, vidéo.
- Accès à une plateforme numérique présentant les ressources pédagogiques proposées en formation.



MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation des connaissances - QCM avant / après.
- Évaluation de l'évolution des pratiques professionnelles - questionnaire à froid à 6 mois.
- Questionnaire de satisfaction.
- Feuille d'émargement - signature par demi-journée.
- Attestation de formation individuelle.



INTERVENANTS

- Formatrice indépendante, éducatrice spécialisée.

Modalités et délais d'accès :

Pour toute demande, le bulletin de préinscription est à compléter et à nous retourner. À réception, un mail de confirmation vous sera adressé. Sous réserve d'un nombre minimum de 8 participants, la formation pourra se dérouler aux dates prévues. 3 semaines maximum avant la date de démarrage, la convention de formation et la convocation vous seront transmises par email.

Votre contact formation :

Pour plus d'informations concernant cette action de formation, veuillez prendre contact avec RSVA Formation (formation@rsva.fr - 02 61 10 08 30). Pour les personnes en situation de handicap souhaitant participer à cette action de formation, veuillez prendre contact avec les Référents Handicap Formation du RSVA (formation@rsva.fr - 02 61 10 08 30).